



Maurice : « Ceux qui nous accusent d'être un paradis fiscal n'ont pas de preuves »

mardi 6 février 2018, par Burkinapmepmi.com

Leader du Mouvement socialiste militant, l'ancien ministre des Finances de la petite île de l'Océan indien est devenu Premier ministre en janvier 2017, suite à la démission de son père, Anerood Jugnauth. Fin janvier, en marge du sommet de l'UA en Éthiopie, il a accordé un entretien à Jeune Afrique.

Parmi les éléments de réforme de l'UA portée par le président rwandais Paul Kagame, la taxe de 0,2 % sur les importations semble avoir particulièrement posé problème à Maurice...

Maurice est totalement d'accord avec le fait que l'Union africaine ne peut pas être totalement financée par des pays qui n'en font pas partie. Que nous puissions financer nous-mêmes nos activités est un principe fondamental.

Nous appuyons donc les mesures qui vont dans ce sens. Mais cette taxe nous posait un petit problème. Nous sommes néanmoins tombés d'accord, après les discussions que nous avons eu en huis clos, sur la formule que nous appliquerons. Je pense d'ailleurs qu'il faut une certaine flexibilité sur la manière dont on applique le prélèvement, pour chaque pays, le plus important étant d'arriver à l'autofinancement de l'UA.

Concrètement, quel obstacle vous empêche de ratifier cet accord ?

Maurice importe presque la totalité de ses besoins, notamment au niveau alimentaire, et nous ne voulions pas faire porter le fardeau de cette taxe sur la population mauricienne, car aussi minime qu'elle soit, il s'agira bien d'une taxe additionnelle.

Nos engagements auprès de l'Organisation mondiale du commerce étaient un autre obstacle. Tout cela a donc été pris en considération : nous avons déterminé la somme que nous devons verser à l'UA, et nous choisirons le mode de prélèvement qui nous convient le mieux.

Le 21 mars, un sommet extraordinaire à Kigali devrait faire avancer le projet de libre-échange continental. Votre position ?

Nous sommes totalement pour. À plusieurs reprises, à l'UA ou ailleurs, j'ai répété que nous appuyons cette idée, et je suis satisfait que nous ayons enfin avancé sur ce sujet, qui sera bénéfique pour l'économie du continent. Le sommet spécial de Kigali ne permettra peut-être pas de tout régler, mais ce sera l'occasion d'aller encore un peu plus loin sur ce sujet.

Maurice a échappé de peu, en décembre, à la « liste noire » des 17 juridictions non coopératives sur le plan fiscal. Beaucoup accusent l'île d'être un paradis fiscal. Que leur répondez-vous ?

Nous avons toujours été respectueux des normes internationales, surtout celles proposées par l'Union européenne et l'OCDE. Nous avons pris des engagements auprès de ces institutions dans le cadre de la constitution des listes. Les gens qui nous accusent n'ont pas de preuves.

Ces accusations récurrentes ne sont-elles pas synonymes d'un manque de transparence, notamment de votre système bancaire ?

Notre note accordée par l'OCDE et de l'Union européenne sur l'échange d'informations est meilleure que celle du Canada ! Si nous manquions de transparence, nous aurions déjà été sanctionnés.

Michael Pauron - envoyé spécial à Addis Abeba

Jeuneafrique.com